

## **Sébastien MAYAUD et Richard COLLINET, élus Président et Vice-Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Centre-Val de Loire**

**Dans le cadre de la nouvelle mandature d'Opco EP 2023-2027, après l'installation du nouveau Conseil d'administration, c'est au tour des Commissions Paritaires Régionales (CPR) d'être renouvelées.**

**Sébastien MAYAUD et Richard COLLINET deviennent respectivement Président et Vice-Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Centre-Val de Loire. Ils succèdent à Thierry LAMIABLE et Maria PEREZ, dont le bilan et le travail accompli au cours de la précédente mandature ont été unanimement salués.**



### **Sébastien MAYAUD, Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Centre-Val de Loire**

Après avoir fait des études agricoles et travaillé dans le secteur bancaire, Sébastien MAYAUD se consacre désormais à plein temps aux relations sociales. Membre du bureau régional de la CFE-CGC depuis deux ans, il est également conseiller Prud'homal à Châteauroux. Sébastien MAYAUD entame son deuxième mandat avec enthousiasme à la Commission Paritaire Régionale Centre-Val de Loire, cette fois-ci en tant que Président.

### **Richard COLLINET, Vice-Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Centre-Val de Loire**

Après une carrière réalisée dans la grande distribution et dans un groupe international, Richard COLLINET a créé son entreprise de dératisation, désinfestation, désinsectisation en 1999. Le constat du manque de formation dans ces secteurs d'activités a contribué à son engagement au sein des instances de la formation. Représentant de l'U2P dans la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Centre-Val de Loire depuis 2019, Richard COLLINET est aussi membre de la commission de Transition Pro, ainsi que membre élu et membre de la commission de la formation au sein de la Chambre de Métiers départementale et régionale.



## Composition de la CPR :

**Dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR) contribuent à l'activité de l'Opco des Entreprises de Proximité, au plus près des 306 bassins d'emploi, dans toutes les régions, y compris en Outre-mer.** Depuis leur création en 2021, les CPR jouent pleinement leur rôle d'expérimentation et de déclinaison territoriale des priorités portées par les branches professionnelles et par le Conseil d'administration d'Opco EP. Elles proposent chaque année des **Plans d'Action Régionaux (PAR)** permettant de faire émerger une diversité de projets de terrain.

Placées sous l'autorité du Conseil d'Administration d'Opco EP, **les CPR remplissent plusieurs missions, notamment :**

- **Relayer et garantir la déclinaison des politiques emploi/formation** des branches représentées par Opco EP au plan local et auprès des partenaires institutionnels ;
- **Conforter le rôle essentiel des partenaires sociaux territoriaux** pour répondre aux enjeux territoriaux ;
- **Suivre la réalisation des objectifs** quantitatifs et qualitatifs d'activité, et s'assurer à ce titre de la qualité du service de proximité, en veillant à ce que les entreprises disposent sur tous les territoires d'interlocuteurs proches et/ou identifiables ;
- **Contribuer à l'étude et à la détection des besoins de formation et de qualification dans les territoires ;**
- **Impulser l'expérimentation et l'innovation régionale ;**
- **Développer les partenariats et la recherche de co-financements.**

*« Je remercie les collègues de la CPR Centre-Val de Loire de m'avoir désigné comme président. Lors de ma première mandature, grâce à mes prédécesseurs Thierry LAMIABLE et Maria PEREZ ainsi que les membres de la CPR, j'ai découvert l'Opco EP et surtout son importance pour la formation professionnelle. Originaire de l'Indre, je conçois d'autant plus qu'Opco EP a un rôle majeur et qu'il faut continuer à promouvoir son action. »* **Sébastien MAYAUD (CFE-CGC)**  
**Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Centre-Val de Loire.**

*« Je tiens à saluer le travail et le dévouement effectué par Thierry LAMIABLE et Maria PEREZ durant ces quatre années. Sébastien MAYAUD et moi nous engageons dans la poursuite des objectifs ; poursuivre le développement d'Opco EP auprès des bénéficiaires des entreprises de proximité afin de répondre au mieux à leurs besoins. Le renforcement des liens avec les branches professionnelles sera un des atouts majeurs pour relever les défis de demain concernant l'évolution de la formation professionnelle. Vous pouvez être assuré de notre engagement déterminé pour accomplir la mission que vous nous avez confiée. »* **Richard COLLINET (U2P)**  
**Vice-Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Centre-Val de Loire.**

### **A propos de l'OPCO des Entreprises de proximité**

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

**opcoep.fr**

**Présidente : Aline Mougenot**

**Vice-présidente : Céline Schwebel**

**Directeur général : Arnaud Muret**

### **Contacts presse :**

#### **Contact presse Opco EP :**

Eloïse Dufour, directrice de la Communication : 06 25 10 07 68 - [eloise.dufour@opcoep.fr](mailto:eloise.dufour@opcoep.fr)

#### **Contact presse Agence Diffusis :**

Frédéric Vincent : 06 29 27 69 48 - [frederic@diffusis.com](mailto:frederic@diffusis.com)